



INTER-MIGRANTS-SUISSE
HUMANITAIRE, MÉDIATION, CONSEIL
ET DÉFENSE DES DROITS HUMAINS

N°14_ du 07 – 11 avril 2025

INMISUISSE - Service International : <https://www.inmisuisse.org/>

NEWSLETTER : Objectifs de Développement Durable

ACTUALITES

Africa Intelligence, Agence Ecofin – 11 avril 2025

Qui pour diriger l'UNESCO ? Trois candidatures venues des Suds



Avec ses 1,3 milliard d'habitants et ses 54 États, l'Afrique reste largement sous-représentée dans les instances internationales. Malgré un constat ancien et partagé, peu de choses ont changé : le continent ne détient encore que trois sièges non permanents au Conseil de sécurité de l'ONU. Ce déséquilibre ne concerne pas que l'Afrique : l'ensemble des Suds réclame une gouvernance mondiale plus équitable, à la hauteur de leur poids démographique et économique.

Une autre échéance majeure se profile cette année : l'élection du prochain directeur général de l'UNESCO prévue en novembre. Trois candidats issus des Suds sont en lice pour le mandat 2025-2029 : Khaled El-Enany, ancien ministre égyptien du Tourisme et des Antiquités ; Gabriela Ramos, actuelle sous-directrice générale de l'UNESCO chargée des sciences sociales et humaines ; et Firmin Edouard Matoko, sous-directeur général en charge de la priorité Afrique et des relations extérieures à l'UNESCO.

La candidature de Khaled El-Enany a reçu le soutien de l'Union africaine en février 2024, puis réaffirmé en juillet lors du sommet d'Accra ainsi que celui de la Ligue des États arabes, en mai de la même année. Ancien ministre et universitaire, il s'inscrit dans une dynamique de coopération Sud-Sud de plus en plus visible ces dernières années, notamment entre les monarchies du Golfe et plusieurs États africains autour de projets éducatifs, culturels ou patrimoniaux. Sa candidature pourrait accompagner cette tendance, avec la volonté de faire de l'UNESCO une plateforme active pour structurer et valoriser ces échanges. Elle pourrait également marquer une rupture symbolique : Khaled El-Enany serait le premier directeur général issu du monde arabe, et seulement le deuxième Africain à occuper ce poste en près de quatre-vingts ans. Il porte un projet de gouvernance multilatérale qu'il souhaite plus ouverte, pragmatique et ancrée dans les réalités du terrain.

Cependant, cette dynamique de coalition n'a pas résisté aux logiques nationales. Si le Gabon a choisi de se retirer pour éviter la dispersion des voix africaines en faveur de l'Égypte, la République du Congo a finalement présenté la candidature de Firmin Edouard Matoko malgré un soutien formellement exprimé au candidat égyptien dans un communiqué daté du 5 mars. Haut fonctionnaire de l'UNESCO depuis près de trois décennies, Matoko incarne une forme de continuité institutionnelle, mais sa candidature soulève la question d'un positionnement commun du continent.

Face à eux, Gabriela Ramos, ancienne de l'OCDE et spécialiste de l'intelligence artificielle, porte une approche ancrée dans les grands enjeux de régulation technologique.

INMISUISSE, Rue des Fortifications 8A, 1844 Villeneuve

Branche office des Nations Unies : Rue Daubin 33, 1203 Genève

www.inmisuisse.org info@inmisuisse.org / (+41) 21 653 03 85 / IBAN : CH8309000000177172547

ORTN – Télé Sahel, All Africa, Agence Ecofin – 09 avril 2025

Au Niger, le haoussa promu « langue nationale », le français relégué au rang de « langue de travail »



Plusieurs médias rapportent que le Niger tourne la page du français, et le haoussa devient « langue nationale ». Cette décision, inscrite dans la Charte de la refondation promulguée le 26 mars 2025 par le président Abdourahamane Tiani (photo), marque une rupture symbolique avec l'ancienne Constitution suspendue après le coup d'État de juillet 2023.

L'article 12 de cette nouvelle charte est clair : « la langue nationale est le haoussa » et « les langues de travail sont l'anglais et le français ». Un changement notable avec l'ancienne Constitution qui reconnaissait toutes les langues communautaires du Niger comme langues nationales avec un statut égalitaire.

Cette décision intervient dans un contexte de tensions croissantes avec la France. Les nouvelles autorités nigériennes ont récemment quitté l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en mars 2025 et rebaptisé plusieurs rues de Niamey qui portaient des noms français. Cette prise de distance avec la France fait écho à une tendance observée dans les deux autres pays membres de l'Alliance des États du Sahel (AES). En effet, le Mali et le Burkina Faso ont également choisi des langues nationales comme langues officielles à la place du français devenu langue de travail.

Les conséquences concrètes de cette réorientation linguistique restent à déterminer. La mise en place de programmes éducatifs, la traduction des textes administratifs, ou encore l'adaptation des systèmes judiciaires et médiatiques à cette nouvelle réalité linguistique sont autant d'enjeux pratiques qui détermineront si ce changement s'ancrera durablement ou si elle restera, comme certains le craignent, un acte essentiellement symbolique. Sur les réseaux sociaux, certains Nigériens ont également exprimé des inquiétudes quant à une possible hiérarchisation des langues et un risque d'exacerbation des tensions communautaires dans un pays qui compte une dizaine de langues parlées.

Le Monde – 11 avril 2025

Israël-Palestine, sauver la solution des deux États



D'après le média Le Monde, Emmanuel Macron a esquisé mercredi une perspective de Reconnaître l'État de Palestine. Cette reconnaissance par la France pourrait intervenir à l'occasion d'une conférence internationale organisée conjointement avec l'Arabie saoudite en juin. Le président de la République, qui a toujours estimé que ce geste symbolique devait être « utile », espère que cette réunion pourra enclencher un mécanisme qui

permettrait également la reconnaissance parallèle d'Israël par des pays acquis à la cause nationale palestinienne qui s'y sont jusqu'à présent refusés.

Éminemment souhaitable, ce double mouvement constitue une différence majeure avec les accords d'Abraham signés en 2020, qui ont ouvert la voie à une normalisation de certains pays arabes avec l'État hébreu, sous l'égide des États-Unis. Contrairement aux calculs hasardeux de

INMISUISSE, Rue des Fortifications 8A 1844 Villeneuve

Branch office des Nations Unies, Rues Sonnex 34, Case Postale 17, 1218, Le grand-Saconnex

www.inmisuisse.org info@inmisuisse.org (+41) 21 653 03 85 / CCP 17-717254-7

leurs protagonistes, ces accords n'ont pas fait disparaître la question palestinienne, ni la légitimité de l'aspiration à l'autodétermination des Palestiniens. Rompre l'unité arabe qui reposait alors, depuis le plan de paix du roi Abdallah défini en 2002, sur la double reconnaissance d'Israël et de la Palestine s'est révélé une faute.

Après avoir refusé de se joindre, il y a près d'un an, à la reconnaissance d'un Etat palestinien par l'Espagne, l'Irlande et la Norvège à la suite d'un vote massif de l'Assemblée des Nations unies pour en faire un membre à part entière de l'ONU, Emmanuel Macron s'est ravisé. Car l'urgence est là.

Image de la semaine



Au Pérou et en Bolivie, le lourd bilan humain d'une saison des pluies longue et intense :
Maison partiellement submergée par les eaux, dans la zone de Puerto Ballivian, à Trinidad,
Bolivie